

Conseils énergétique du bâtiment

Titulaires d'un bac +2/+3/+5

Selon le diplôme possédé, des UE de mise à niveau peuvent être exigées pour accéder à la délivrance du diplôme.

Il est recommandé de suivre une troisième année de Licence de génie civil parcours énergétique du bâtiment (LG03503A) puis un diplôme d'ingénieur énergétique du bâtiment (CYC8502A).



Emplois/stages

[Consulter les offres](#)
[Poster une offre](#)
[Recruter un apprenti](#)

Recrutement d'enseignants

[Postuler dans l'ensemble du réseau Cnam](#)

Secrétariat de la chaire de BTP

Marie-José Cabana
@ : marie-jose.cabana@lecnam.net
Tel : 01 40 27 21 10

Case courrier EPN01
Accès 16-1-24 ([Plan d'accès](#))
Cnam Paris
292, rue Saint-Martin 75003 Paris

Contacts spécifiques :

Aménagement & Environnement
Olivier Fouché
olivier.fouche-grobla@lecnam.net

Géotechnique
Veronique Merrien
veronique.merrien@lecnam.net



<http://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/energetique-htt-/conseils-energetique/conseils-energetique-du-batiment-67>